



# Compensation des atteintes à la biodiversité : dimensionnement, critères d'éligibilité et modalités de mise en œuvre - étude de cas concrets

#### **Domaine**

Domaine 05.4.Atteintes à la biodiversite : "Eviter-Reduire-Compenser"

#### Date

Du13/10/2025 Au17/10/2025

#### Durée

Jours: 4.00 Heures: 32.00

# Lieu principal

Site de formation de Pérols

#### Autre(s) lieu(x)

Tout voir

# Numéro de session

S-00518

# Contact administratif

**DANIELLE TARI** 

danielle.tari@ofb.gouv.fr

# Responsable pédagogique

# **Pédagogie**

#### **Programme**

Rappels réglementaires

Définition de mesures d'évitement, de correction et de compensation

Points de vigilance en termes de dimensionnement de la compensation et perspectives en termes de R&D

Critères d'éligibilité des mesures proposées au titre de la compensation

Travaux pratiques – étude de cas particuliers

Visite sur le terrain de sites de compensation : retours d'expériences, points de vigilance majeurs, test de la grille d'analyse des mesures de compensation

Retours d'expériences d'opérateurs en charge de la mise en place de mesures de compensation : questions posées, difficultés rencontrées

#### **Objectifs**

- 1. Connaître la réglementation spécifique à la séquence ERC et plus particulièrement, les principes réglementaires régissant la compensation des atteintes à la biodiversité.
- 2. Connaître les approches actuelles de dimensionnement des mesures de compensation et les points de vigilance associés.
- 3. Savoir évaluer l'éligibilité d'une mesure au titre de la compensation.
- 4. Connaître les risques juridiques associés au non-respect de la séquence ERC.

- 5. Connaître les modalités de mise en œuvre des mesures de compensation, les questions techniques et foncières soulevées et les réponses apportées.
- 6. Connaître les outils d'aide à la mise en œuvre des mesures de compensation.

## Pré-requis

Aucun

## Méthodes et supports

Travaux pratiques – étude de cas particuliers

#### Public concerné

mixte

# **Planning**

**DATE DE DÉBUT : 13/10/2025 TYPE DE PLANNIFICATION :** Discontinue

DATE DE FIN: 17/10/2025 LIEU PRINCIPAL: Site de formation de

Pérols

**DURÉE (H/J):** 32:00/4.00

## Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
13/10/25	13/10/25	13:30	18:00	4.5	Site de formation de Pérols
14/10/25	14/10/25	13:30	19:00	5.5	Site de formation de Pérols
14/10/25	14/10/25	08:15	12:00	3.75	Site de formation de Pérols
15/10/25	15/10/25	09:00	12:00	3	Site de formation de Pérols
15/10/25	15/10/25	14:00	17:30	3.5	Site de formation de Pérols
16/10/25	16/10/25	08:00	12:00	4	Site de formation de Pérols
16/10/25	16/10/25	14:00	18:00	4	Site de formation de Pérols

17/10/25 17/10/25 08:30 12:00 3.5 Site de formation de Pérols









La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTION DE FORMATION**